JUSTICE

746 Administration—Crédit supplémentaire.. .. .. 3,369 00

747 Cour Suprême du Canada—Administration—Crédit supplémentaire.. .. .. 3,000 00

748 Cour de l'Echiquier du Canada—Administration—Crédit supplémentaire.. .. .. 3,150 00

749 Division des enquêtes sur les coalitions—Crédit supplémentaire.. .. .. 9,000 00

Division des pénitenciers

750 Administration et entretien des pénitenciers, y compris l'administration, la construction, l'achat de terrains, de fournitures, de matériel et de bestiaux; entretien, libération et transfert de détenus; indemnisation des détenus libérés frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération—Crédit supplémentaire.. .. .. 357,290 00

Généralités

751 Pour pourvoir aux dépenses occasionnées par les poursuites relatives à l'espionnage.. .. .. 115,000 00

752 Pour pourvoir aux dépenses de la Commission royale chargée de faire enquête sur la divulgation de renseignements secrets à des agents d'une puissance étrangère.. .. .. 60,000 00

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU CANADA

856 Services sur terre—en conformité de la loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses imprévues—Crédit supplémentaire.. .. .. 356,851 00

857 Services de la marine—en conformité de la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses imprévues—Crédit supplémentaire.. .. .. 73,500 00

858 Services aériens—en conformité de la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses imprévues—Crédit supplémentaire.. .. .. 10,800 00

Pensions et autres bénéfices

859 Pour dédommager les membres de la Royale Gendarmerie à Cheval du Canada pour les blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions—Crédit supplémentaire.. .. 1,094 00

860 Pour autoriser et fournir à Annie A. Greer, autrefois à l'emploi de la Sureté provinciale de la Saskatchewan et embauchée le 1er juin 1928 dans la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, le paiement d'une annuité égale au montant auquel elle aurait droit, eût-elle été à compter de cette date, contributrice en vertu des termes de la Loi sur la Pension du service civil, 1924, rétroactif au 1er janvier 1947.. .. .. 317 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

787 Administration—Crédit supplémentaire.. .. .. 71,650 00